

Centre jeunesse **YMCA d'HAÏTI**

PRÉSENTATION DE PROJET HAÏTI 2001-2002

finalité

FINALITE...

- Contribuer au développement et à l'épanouissement intégral des jeunes Haïtiennes et des jeunes Haïtiens (le corps, l'intelligence et l'esprit).
- Contribuer au développement du **YMCA** en Haïti.

but général

BUT GENERAL...

- Mettre en place un centre jeunesse ou s'expriment les valeurs et la mission du **YMCA** et qui sera géré par les bénévoles du **YMCA** d'Haïti,
- Créer un espace, un lieu où les jeunes pourront échanger, tisser des liens, relever des défis, se valoriser et s'épanouir,
- Amener les jeunes à développer des activités qui auront un impact positif sur leurs communautés,

objectifs spécifiques

OBJECTIFS SPECIFIQUES...

- transmettre des valeurs nécessaires à la vie harmonieuse en société :
  - Le bénévolat ;
  - Le leadership ;
  - La prise en charge ;
  - Le respect des autres ;
  - Le sens des responsabilités ;
  - Les rapports égalitaires entre hommes et femmes.
- Être une solution de rechange à la délinquance, à l'isolement social et au décrochage scolaire.
- Mettre en place des comités décisionnels pour, par exemple, travailler à la création de la programmation, à la recherche de financement et aux politiques de gestion et de fonctionnement du centre jeunesse.
- Planifier, organiser et animer bénévolement des activités visant le mieux-être des différents groupes de la communauté (par exemple : animation avec les enfants dans des Camps de jour et organisation d'activités pour les personnes âgées ou handicapées.)

activités

ACTIVITES...



- Recruter des membres, des bénévoles et des participants.
- Former les bénévoles en place et des jeunes leaders.
- Organiser avec les jeunes et pour les jeunes, des activités sociales, éducatives et sportives. Par exemple, des jeux de société, des cuisines collectives, des tournois de soccer et des concours d'habileté.
- Faciliter l'adhésion des jeunes de 18-35 ans à des comités décisionnels qui participeront pleinement à la gestion du centre jeunesse.
- Créer des comités de réflexion et de travail composés de jeunes qui se pencheront sur la réalité des jeunes :
  - Débats,
  - Animation,
  - Rencontres.
- participer à la vie sociale et culturelle :
  - promouvoir les valeurs et les actions du **YMCA** à travers les différents médias ;
  - monter des pièces de théâtre ;
  - participer à des assemblées et les animer ;
  - créer et gérer un club de lecture,

Contexte

Depuis 1998 le **YMCA de Montréal** travaille avec un groupe formé d'une centaine d'Haïtiennes et d'Haïtiens âgés de 18 à 35 ans désireux de mettre sur pied un **YMCA** en Haïti. Les jeunes de ce pays sont à la recherche de plus que de l'espoir mais de moyens concrets afin de changer leurs réalités. Haïti offre très peu de solutions de rechange aux jeunes. La mise en place du **YMCA** est, le fruit de leurs démarches. Cette initiative est la réponse à leur désir de devenir des citoyens à part entière.

La première étape de la démarche consiste à mettre en place un centre jeunesse. Cet espace d'environ 1 000 pi² sera le lieu de rencontre où les jeunes travailleront à se donner des outils pour qu'ils puissent participer pleinement à la construction de la société haïtienne. À travers les activités du centre jeunesse, les jeunes seront amenés à définir leur rôle et leur implication comme citoyens haïtiens. Ce lieu de rencontre permettra de briser l'isolement social, sera une solution de rechange constructive à l'oisiveté et fera la promotion de l'éducation. Les jeunes seront invités à organiser des activités sociales, culturelles et des programmes d'éducation physique visant la bonne forme et le mieux-être (un esprit sain dans un corps sain), de même qu'à y participer.

Ce centre jeunesse s'adresse aux jeunes Haïtiennes et Haïtiens âgés de 18 à 35 ans et provenant de tout niveau social et économique. Le centre jeunesse du **YMCA d'Haïti** sera ouvert à toute personne qui respectera les valeurs et la mission du **YMCA.** Le **YMCA** ne fera aucune forme de discrimination et sera à l'image de ses utilisatrices et utilisateurs.

La mise en place du centre jeunesse a reçu l'appui du gouvernement haïtien par l'entremise du Secrétariat à la jeunesse et aux sports. Des professionnels haïtiens soutiennent le comité provisoire de bénévoles du **YMCA d'Haïti.** Un comité montréalais formé de membres de la communauté haïtienne de Montréal et des amis d'Haïti s'engagera dans des activités de soutien. Le projet est soutenu par l'Alliance mondiale des **YMCA. YMCA Canada** maintiendra son rôle proactif dans ce projet d'implantation, et le **YMCA de Montréal** continuera à offrir un apport sur le terrain.

problématique

PROBLEMATIQUE...

À travers la création du mouvement dynamique et structuré qu'est le **YMCA**, avec une mission claire, des objectifs précis ainsi que des programmes et des activités nous répondrons aux besoins et aux préoccupations des jeunes Haïtiennes, Haïtiens, nous collaborerons collectivement à un processus à long terme de changements sociaux et économiques. Fondés sur des notions de justice sociale, de respect des droits de la personne et d'autodétermination, ces changements favoriseront la participation des jeunes Haïtiennes et Haïtiens à la société civile haïtienne.

Par la sensibilisation, l'éducation et, surtout, la participation, nous réussirons à bâtir par des jeunes et pour les jeunes, un centre jeunesse qui sera à l'image des besoins et de réalité des jeunes Haïtiennes et des jeunes Haïtiens. L'engagement pratique favorisé par notre démarche aura comme impact de contribuer à une plus grande prise en charge des jeunes de façon autonome et responsable.

calendrier...

Mai - juin - juillet 2001
- Élaboration du projet et du budget par les bénévoles du **YMCA d'Haïti** et par les bénévoles et employés du **YMCA de Montréal.**

Août 2001
- Présentation du projet à l'Alliance mondiale et à d'autres partenaires potentiels.
- Présentation et discussion avec les participants du **YMCA d'Haïti.**
- Présentation du projet au gouvernement d'Haïti.
- Élaboration des règles de fonctionnement et des descriptions de tâches.

Septembre 2001
- Formation du Conseil d'administration et embauche du personnel.
- Location des espaces pour la programmation et les bureaux.
- Recrutement des bénévoles et des participants.

Octobre 2001
- Séjour en Haïti d'un représentant du **YMCA de Montréal** pour soutenir les bénévoles dans le choix du personnel, la gestion budgétaire et dans la préparation du début des activités.
- Environ 10 jeunes feront un séjour d'immersion de 5 jours au **YMCA** de Santiago en République dominicaine. Ils seront accompagnés par le représentant du **YMCA de Montréal.**

Novembre 2001
- Début des activités du centre jeunesse du **YMCA d'Haïti.**
- Réactivation du comité de soutien (Montréal) et planification de la campagne de financement.

Mars 2002
- Inauguration officielle du Centre jeunesse et signature du partenariat avec le **YMCA du Parc.**
- Formation des leaders et des intervenants.

Avril 2002
- Dépôt d'un rapport sur la phase de démarrage du Centre jeunesse.

Mai 2002
- Création d'un comité de travail élargi sur le développement du **YMCA d'Haïti.**

Budget de fonctionnement du centre jeunesse du **YMCA d'Haïti.**

	1er octobre 01 au 31 mars 02 démarrage			01-Apr-02 au 31 mars 03 1ière année			01-Apr-03 au 31 mars 04 2ième année			01-Apr-04 au 31 mars 05 3ième année		
ITEMS	**REVENUS**			**REVENUS**			**REVENUS**			**REVENUS**		
TAUX DE CHANGE AU 3 JUILLET 2001	$$can	$$USA	Gdes. Ha	$$Can	$$USA	Gdes. Ha	$$Can	$$USA	Gdes. Ha	$$Can	$$USA	Gdes. Ha
1. Alliance mondiale	10000	6610	155335	15000	9915	233003	15000	9915	233003	15000	9915	233003
2. YMCA du Parc	2500	1653	38834	2500	1653	38834	2500	1653	38834	2500	1653	38834
3. YMCA de Montréal	4000	2644	62134	5000	3305	77668	3000	1983	46601	3000	1983	46601
4. Campagne de financement	3000	1983	46601	6000	3966	93201	10000	6610	155335	10000	6610	155335
5 Total partiel du financement YMCA	**19500**	12889,5	302903	**28500**	18839	442705	**30500**	20161	473772	**30500**	20161	473772
6. ACDI (Agence Can.de Devel. International)	29250	19334,25	454355	42750	28258	664057	45750	30241	710658	45750	30241	710658
7. TOTALDES REVENUS	**48750**	32223,75	757258	**71250**	47096	1106762	**76250**	50401	1184429	**76250**	50401	1184429
DÉPENSES	**DÉPENSES**			**DÉPENSES**			**DÉPENSES**			**DÉPENSES**		
TAUX DE CHANGE AU 3 JUILLET 2001	$$can	$$USA	Gdes. Ha	$$Can	$$USA	Gdes. Ha	$$Can	$$USA	Gdes. Ha	$$Can	$$USA	Gdes. Ha
8. Salaire Coordonnateur temps plein	8000	5288	124268	16000	10576	248536	16500	10907	256303	17000	11237	264070
9. Salaire animateur, Secrétariat	4000	2644	62134	15000	9915	233003	17000	11237	264070	18000	11898	279603
10. aménagement	1300	859	20194	500	331	7767	700	463	10873	500	331	7767
11. Loyer	5000	3305	77668	10000	6610	155335	13000	8593	201936	13000	8593	201936
12. Matériel de Bureau	1000	661	15534	650	430	10097	600	397	9320	500	331	7767
13. Matériel de programme	3000	1983	46601	5500	3636	85434	5500	3636	85434	5500	3636	85434
14. Fournitures informatiques	1000	661	15534	1000	661	15534	1000	661	15534	1000	661	15534
15. Formation du personnel	1000	661	15534	2000	1322	31067	3000	1983	46601	2000	1322	31067
16. Assurances	1200	793	18640	2000	1322	31067	2000	1322	31067	2000	1322	31067
17. Frais de vérification	700	463	10873	700	463	10873	700	463	10873	700	463	10873
18. Frais bancaires	600	397	9320	400	264	6213	400	264	6213	400	264	6213
19. Publicité	2000	1322	31067	2000	1322	31067	2000	1322	31067	2000	1322	31067
20. Téléphone, fax et Internet	700	463	10873	1000	661	15534	1000	661	15534	1000	661	15534
21. Achat équipement de bureau	1000	661	15534	300	198	4660	450	297	6990	300	198	4660
22. Relations publiques et frais de réunion	600	397	9320	700	463	10873	700	463	10873	650	430	10097
23. Repas	2500	1653	38834	4000	2644	62134	5000	3305	77668	5000	3305	77668
24. Messagerie	150	99	2330	200	132	3107	200	132	3107	200	132	3107
25. Lancement	3000	1983	46601	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26. Divers	1500	992	23300	1000	661	15534	1000	661	15534	1000	661	15534
27. Total partiel des dépenses (Centre jeunesse)	**38250**	25283	594156	**62950**	41610	977834	**70750**	46766	1098995	**70750**	46766	1098995
DÉPENSES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DU YMCA D'HAÏTI												
	$$can	$$USA	Gdes. Ha	$$Can	$$USA	Gdes. Ha	$$Can	$$USA	Gdes. Ha	$$Can	$$USA	Gdes.
28. Support au developpement du YMCA d'Haiti	6500	4297	100968	7500	4958	116501	5000	3305	77668	5000	3305	77668
29. Imersion en Rép. Dominicaine	4000	2644	62134	800	529	12427	500	331	7767	500	331	7767
30. Total partiel des dépenses (developpement)	10500	6941	163102	8300	5486	128928	5500	3636	85434	5500	3636	85434
31. TOTAL DES DÉPENSES	**48750**	32224	757258	**71250**	47096	1106762	**76250**	50401	1184429	**76250**	50401	1184429
Différence	**0**			**0**			**0**			**0**		

BUDGET : NOTES EXPLICATIVES

LE BUDGET DU CENTRE JEUNESSE EST ÉTABLI SUR 3 ANS 1/2. LES PREMIERS 6 MOIS SONT CONSACRÉS AU DÉMARAGE. PAR CENTRE JEUNESSE NOUS ENTENDONS UN LOCAL D'ENVIRON 1 000 PI².

1. **ALLIANCE MONDIALE :** Nous présenterons une demande de financement à l'Alliance mondiale des **YMCA**. Une somme de 10 000$ pour le démarrage et un financement récurent de 15 000$. Nous croyons que ce financement cadre avec les objectifs de l'Alliance.
2. **YMCA du Parc :** Dans le cadre du partenariat avec Haïti, le **YMCA du Parc** financera au même montant que les autres centres YMCA de Montréal, soit 2 500$ par année.
3. **YMCA de Montréal :** Nous croyons que l'ouverture du **YMCA** en Haïti aura un effet bénéfique pour le **YMCA de Montréal**. Cette réalisation fera mieux connaître notre organisation auprès d'une communauté de plus de 80 000 personnes d'origine haïtienne vivant à Montréal. Le **YMCA de Montréal**, le premier en Amérique qui fête ses 150 ans cette année, apportera sa contribution à la mise en place du dernier-né des **YMCA** en Amérique.
4. **CAMPAGNE DE FINANCEMENT :** Nous mettrons sur pied un comité montréalais qui aura entre autres tâches, de mener une campagne annuelle. Un comité similaire fera la même chose en Haïti dès la deuxième année.
5. **TOTAL PARTIEL DU FINANCEMENT YMCA :** Représente le financement total venant de l'Alliance mondiale et du **YMCA de Montréal**.
6. **ACDI :** L'Agence canadienne de développement international ajoutera 1 fois 1/2 le total du financement des **YMCA** et de tout autre partenaire.
7. **TOTAL DES REVENUS :** Le total des revenus prévus.
8. **SALAIRE DU COORDONNATEUR :** (Inclus les avantages sociaux). Il est prévu d'embaucher un coordonnateur pour le Centre jeunesse. Cette personne travaillera à l'élaboration de la programmation et aura la responsabilité générale de la bonne marche du centre. Les membres du comité haïtien sont chargés de rédiger la description de tâches du coordonnateur.
9. **SALAIRE ANIMATEURS :** (Inclus les avantages sociaux). Le comité haïtien est chargé de déterminer le rôle de l' animateur. Il s'agit d'un poste à temps partiel pour la période de démarrage. Cette somme inclus les contrats de secrétariat.
10. **AMÉNAGEMENT :** Cette somme est prévue pour permettre aux jeunes de se donner un local et des espaces qui correspondront à l'image qu'ils veulent se faire de leur **YMCA**.
11. **LOYER :** Dans le loyer sont inclus tous les frais liés à la location; sécurité, taxes, entretien, électricité etc. Notre objectif (à moyen terme) est de présenter des demandes au gouvernement et aux banques afin d'obtenir des locaux pour nos bureaux et nos activités. D'ailleurs, dans le cadre du projet Quartier 2004, une demande en ce sens a déjà été déposée au ministère des Haïtiens vivant à l'étranger.
12. **MATÉRIEL DE BUREAU :** Achat de papier, crayons, etc…
13. **MATÉRIEL DE PROGRAMME :** En fonction des activités mises en place, cette somme pourra être dépensée pour le transport en autobus lors des activités, l'achat de livres pour les programmes éducatifs, les tables de jeu, les ballons, les jeux de société…
14. **FOURNITURES INFORMATIQUES :** Nous pensons pouvoir obtenir un don pour des ordinateurs. Cette somme est prévue pour l'entretien des appareils.
15. **FORMATION DU PERSONNEL :** Dépendamment des personnes embauchées, elles devront être formées en techniques d'animation, en travail auprès des groupes, en tenues de livres, etc.
16. **ASSURANCES :** Ce montant est prévu pour une police d'assurance-responsabilité civile qui couvrirait les activités et les sorties.
17. **FRAIS DE VÉRIFICATION :** Le comité haïtien fera les démarches pour trouver une firme qui fera la vérification bénévolement ou à prix réduit.
18. **FRAIS BANCAIRES :**
19. **PUBLICITÉ :** Pour l'annonce des activités, l'affichage des postes et le positionnement du **YMCA**.
20. **TÉLÉPHONE, TÉLÉCOPIE INTERNET :**
21. **ACHAT ÉQUIPEMENT DE BUREAU :**
22. **RELATION PUBLIQUES ET FRAIS DE RÉUNION :** Pour la location d'espace et les repas pour les réunions du Conseil d'administration et des différents comités.
23. **REPAS :** Cette somme est prévue pour servir des repas aux participants. Elle devrait être dépensée sous forme d'une cuisine collective. Cette manière de faire est en elle-même une activité éducative. La cuisine collective a des principes d'économie et de nutrition équilibrée. Les principes seront précisés avec le début des activités.
24. **MESSAGERIE :** Envoi de documents aux partenaires par courrier rapide (FedEx, UPS).
25. **LANCEMENT :** Ces frais sont liés à l'inauguration du centre jeunesse ; annonce, invitation et goûter.
26. **DIVERS :** Imprévus.
27. **TOTAL PARTIEL DES DÉPENSES :** Représente les frais liés au fonctionnement du centre jeunesse.
28. **SOUTIEN AU PARTENARIAT :** Cette somme représente des frais liés au transport et à l'hébergement des personnes désignées par le **YMCA de Montréal** pour encadrer le développement du **YMCA d'Haïti**. Il est prévu qu'à l'automne, une personne ira en Haïti et par la suite les présences seront étalées selon le rythme avec lequel le centre jeunesse se développera. D'autres projets sont en marche avec différents partenaires et ministères du gouvernement haïtien. Les présences sur le terrain seront échelonnées en conséquence.
29. **DÉPLACEMENT :** Nous prévoyons faire une visite exploratoire de 5 jours au **YMCA** de Santiago en République dominicaine. L'objectif est de faire expérimenter les principes du **YMCA** par 10 leaders du mouvement haïtien. Les contacts ont déjà été faits avec le directeur du **YMCA** de Santiago, Hector de Padua, et son partenaire canadien, Rick McDaniel (**YMCA** de Fredericton). Transport et assurances 1 000$, hébergement; 2 000$, repas; 1 000$.
30. **DÉPENSES :** Cette ligne est égale au total des revenus.

Centre jeunesse du YMCA d'Haïti



Plus de vie à la vie
des jeunes, des familles
et de la communauté